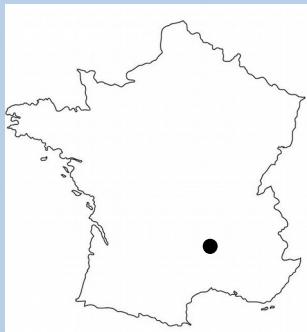


Mise en accessibilité des agences commerciales : l'exemple de Valence Romans Déplacement

Fiche d'identité de l'autorité organisatrice de la mobilité



Nom : Syndicat Mixte Valence Romans Déplacement (VRD)

Nombre de communes : 69

Nombre d'habitants : 255 000

Le réseau de transport Citéa en quelques chiffres :

- 27 lignes régulières dont 5 lignes structurantes appelées « Cité »
- 1 ligne régulière « InterCitéa » entre Valence et Romans desservant les 3 gares et pôle multimodaux (Valence Ville, Valence TGV et Romans-Bourg-de-Péage)
- 28 lignes « Express » scolaire pouvant être utilisées par tous les voyageurs
- 1 service à la demande « Résa+ » pour la desserte des communes les plus rurales
- 1 service spécialisé pour les personnes handicapées « Access+ »

L'accessibilité du réseau en quelques chiffres :

- 1 SDA approuvé en 2011, 1 SD'AP approuvé en 2016
- 575 points d'arrêt prioritaires sur 933 points d'arrêt (hors TAD et lignes « Express ») dont plus de 400 rendus accessibles
- 261 véhicules dont 117 propriété de VRD 100 % accessibles en 2018 (hors TAD et lignes « Express »)

La mise en accessibilité des agences commerciales pour une meilleure prise en compte des besoins des PMR

Le réseau de Valence Romans Déplacements comprend deux agences commerciales Citéa, l'une située à Valence et l'autre à Romans-sur-Isère, toutes deux en centre-ville, sur des esplanades accessibles et à proximité de pôles d'échanges.

Ces deux agences avaient déjà fait l'objet d'aménagements en 2010 et en 2012 avec la mise en place de bandes de guidage pour orienter les personnes aveugles et malvoyantes vers l'entrée

ainsi que l'installation de présentoirs de documentation à une hauteur adaptée aux personnes en fauteuil roulant.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son SD'AP, Valence Romans Déplacement a engagé de nouveaux travaux d'accessibilité sur les deux agences commerciales :

- l'installation de **boucles à induction magnétique** (BIM) aux guichets facilitant la communication avec les personnes déficientes auditives, qu'elles soient appareillées ou non ;
- la mise en place d'une **balise sonore** positionnée au-dessus de la porte d'entrée permettant le repérage de l'agence et l'annonce d'informations pratiques ;
- l'installation d'une **porte d'entrée automatique** facilitant l'ouverture pour les personnes en fauteuil roulant (difficulté de préhension de la poignée) et pour les personnes aveugles (difficulté pour trouver la poignée).



Une visite de terrain pour évaluer la qualité d'usage des aménagements

Valence Romans Déplacement a souhaité réaliser une visite de terrain avec des associations représentant les personnes handicapées pour tester les aménagements et équipements installés.

Cette visite s'est tenue en présence de l'élue responsable de l'accessibilité PMR à VRD, de représentants associatifs, du personnel d'accueil des agences commerciales et d'agents techniques de VRD.

Elle a permis d'identifier les aménagements qui fonctionnaient bien et ceux pour lesquels des améliorations sont souhaitables.

*« Merci d'avoir fait appel à nous, car je connais des endroits où les gens ne sont jamais consultés »,
Une personne en situation de handicap participant à la visite terrain*

- la pose de deux « sécurimarches » à fort contraste visuel au niveau du plan incliné de l'entrée limitant les risques de chute.

A l'usage des lieux, les participants ont particulièrement apprécié :

- un déclenchement de l'ouverture automatique des portes (qui se fait au moins 2 m en amont) adapté à la marche d'un piéton, même allant d'un bon pas, évitant tout risque de collision avec une porte fermée, en particulier pour les personnes aveugles ou malvoyantes ;

Et les améliorations possibles suivantes :

- Surélever la borne automatique de tickets pour permettre l'accès aux personnes en fauteuil roulant ;
- Supprimer une différence de niveau dans une des agences pour faciliter le franchissement du seuil par les personnes en fauteuil roulant ;
- ajuster les annonces sonores pour une meilleure compréhension du message.

Les points positifs

- La réalisation de petits aménagements et équipements pas très coûteux mais qui améliorent l'usage pour les PMR ;
- La démarche partenariale avec les associations au travers de :
 - discussions en commission intercommunale pour l'accessibilité sur les aménagements à réaliser ;
 - visites de terrain pour évaluer ces aménagements et les modifier le cas échéant avant la mise en service officielle.

Les points de vigilance

- Proposer des visites de terrain pendant la période de réalisation pour anticiper les problèmes ;
- S'assurer de la représentation des différents types de handicap lors des visites de terrain pour ne pas passer à côté de certains besoins spécifiques.



Données complémentaires liées à la mise en accessibilité des agences commerciales

Maîtrise d'ouvrage : Valence Romans Déplacements.

Maîtrise d'oeuvre : une entreprise locale.

Coût par agence : annonces sonores 1 250 €, boucle magnétique 250 € et porte coulissante automatique 8 000 €.

Partenaires associatifs : ADAPEI, l'APAJH 26 et l'association des chiens guides d'aveugles

Durée des travaux : 2 mois d'été 2017

Contact : kevin.combasson@valenceromansdeplacements.fr